



## Contexte viticole en Gironde

Données 2018/2019

### Données générales - La viticulture en Gironde (données 2018-2019)

#### ▪ Filière majeure du Département

- 1<sup>er</sup> département viticole français en terme de surfaces viticoles, avec ses 115 223 hectares de vignes en production en 2019 (devant l'Hérault et ses 81 300 hectares et devant l'Aude avec ses 66 000 hectares). La Gironde rassemble ainsi 15% du potentiel national.
- 1<sup>ère</sup> position des surfaces sous signe de qualité avec ses 26% de surfaces viticoles sous AOP France entière.
- 1<sup>er</sup> département français en terme de production : 530 millions de litre de vin produits en 2019<sup>1</sup>.
- 5 800 viticulteurs / 29 caves coopératives viticoles
- La vigne est présente dans près de 9 communes sur 10.
- Le Département se place
- au premier rang des départements viticoles pour l'emploi et la formation en viticulture.<sup>2</sup>

#### ▪ Le département abrite le plus grand lycée viticole de France

L'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Bordeaux Gironde regroupe les lycées agricoles de Blanquefort, de Montagne et de la Tour Blanche, et leurs exploitations respectives, à savoir : le château Dillon (46 ha, en majorité en AOC Haut-Médoc), Grand Baril et Real Caillou (40 ha, AOC Lalande-de-Pomerol et Montagne) et La Tour Blanche, 1<sup>er</sup> cru classé de Sauternes de 40 ha.

Par ailleurs, l'unité de formation continue de Bordeaux Sciences Agro (BSA), compte une centaine de stagiaires en formation supérieure diplômante dans le domaine de la vigne. Situé en plein cœur de la métropole bordelaise dans la prestigieuse appellation Pessac-Léognan, en 1999, BSA a redonné vie au Château Luchey-Halde (23 ha), disparu 80 ans plus tôt.

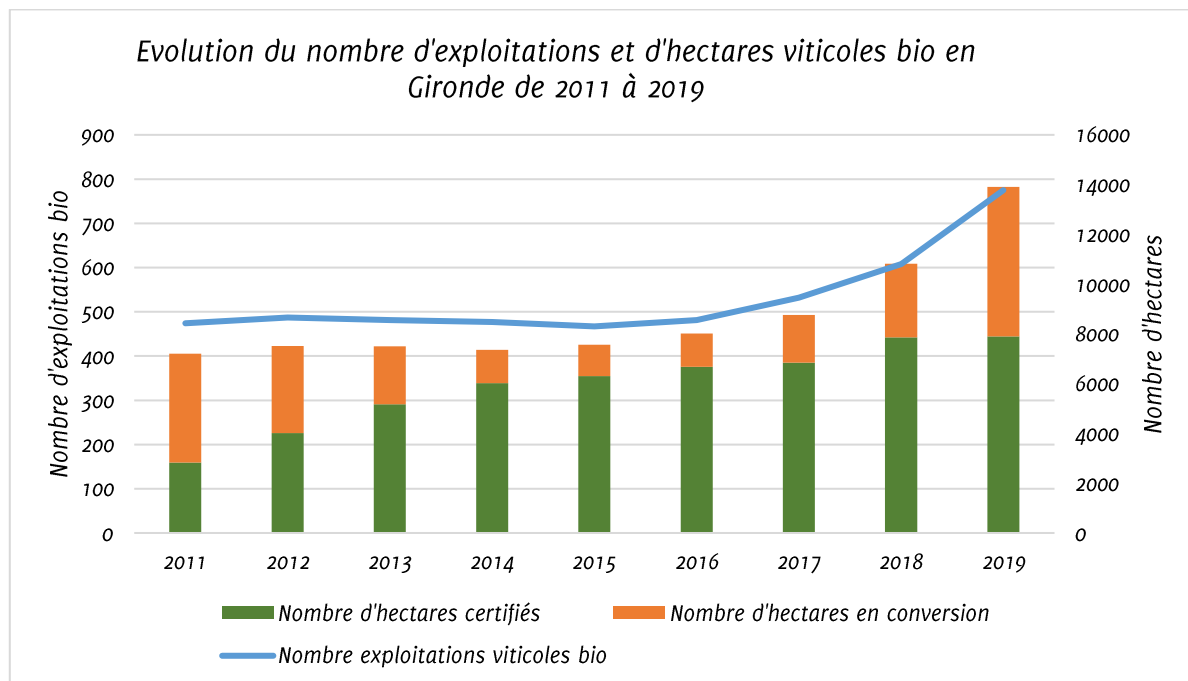
<sup>1</sup> <https://www.douane.gouv.fr/la-douane/opeodata/categories/viticulture/production-de-vins>

<sup>2</sup> Fiche filière n°7, la filière viti-vinicole girondine au premier rang national de la viticulture d'appellation, Agreste Nouvelle Aquitaine, Juin 2020

## Focus viticulture bio en Gironde

- Le département de la Gironde, 1<sup>er</sup> département viticole bio en terme de surfaces

La Gironde est le premier département viticole bio en terme de surfaces : en 2019, sur les 27 519 hectares agricoles certifiés bio ou en conversion de Gironde, 13 909 concerne la viticulture. Ainsi, la viticulture bio représente 50,5% de la surface totale en bio.



Ce graphique reprenant les données en terme de surfaces et d'exploitations montre bien la dynamique de progression de la viticulture bio entre 2011 et 2019, avec + 28 % de surfaces et 27 % d'exploitations viticoles bio supplémentaires entre 2018 et 2019.

- Le vin bio, un coût de production plus élevé...

D'après une étude de la chambre d'agriculture de Gironde datant de 2019 sur le vin AOC Bordeaux, le coût de production de vin bio, pour une production de 54 hl/ha est plus élevé qu'en conventionnel de :

- 180 €/hL contre 156 €/hL en conventionnel en vrac
- 2,77 €/la bouteille bio contre 2,53 €/la bouteille en conventionnel.<sup>3</sup>

- Des rendements plus faibles...

En moyenne, les rendements en viticulture bio sont 20% plus faible qu'en conventionnel (40 hl/ha en bio contre 50 en conventionnel).<sup>4</sup>

- Mais une plus-value économique qui ne faiblit pas

Malgré des coûts de production plus élevés en bio, le cours du vin bio ne faiblit pas : sur la dernière quinzaine d'avril 2020, le prix moyen du Bordeaux rouge était à 900 €/tonneau (900 litres) en conventionnel contre 2100 €/tonneau en bio, soit un écart de 130 euros/hL.<sup>5</sup>

La demande consommateur en vin bio est de plus en plus élevée : en 2019, une étude sur le marché du vin bio réalisée par l'Agence Bio et OpinionWay a montré que 56% des Français ont une opinion positive du vin bio, et 48% voudraient un plus large choix de vins bio dans leurs lieux d'achats habituels<sup>6</sup>. De plus, pour 41% des français, le fait qu'un vin soit bio constitue un critère d'achat à part entière.

<sup>3</sup> Référentiel économique du vigneron 2019, chambre d'agriculture de la Gironde

<sup>4</sup> <https://www.vitisphere.com/actualite-81833-De-limportance-du-rendement-dans-les-couts-de-production-en-bio.htm>

<sup>5</sup> Note veille économique n°7 Covid-19, semaine 19, 7 mai 2020, Chambre agriculture de la Gironde

<sup>6</sup> Le vin bio à la conquête des Français, Communiqué de presse du 25 septembre 2019, Agence Bio

Le marché viticole est en demande de Bio (+10 % en valeur/an) alors que les ventes ont baissé de 4% en volume de manière générale<sup>7</sup>. Si le circuit des cavistes et la vente directe dominaient la vente de vins bio ces dernières années, 2018 marque un véritable tournant : la grande distribution enregistre une progression des ventes de 23% et s'impose au sein des circuits de distribution de vins bio<sup>8</sup>.

- **Une évolution de la typologie des domaines viticoles candidats à la conversion**

Il y a quelques années, les domaines viticoles qui se convertissaient en bio étaient plutôt des petites structures dans des petites appellations. Aujourd'hui, on retrouve tous types de structures, du grand cru au coopérateur, et cela dans tous types d'appellation viticole.

- **Une dynamique en viticulture bio qui a du potentielle**

Même si la dynamique viticole bio en terme d'hectares est bien réelle, seul 12% de la Surface Agricole Utile (SAU) viticole est conduite en bio en Gironde en 2019, ce qui correspond à la moyenne nationale.<sup>8</sup>

A travers sa feuille de route Néo terra, sur la transition environnementale et climatique, la Région Nouvelle Aquitaine s'est fixée plusieurs objectifs ambitieux dont celui de sortir des pesticides de synthèse d'ici 2030 et d'avoir 80% des exploitations de Nouvelle- Aquitaine certifiées en bio, « Haute Valeur Environnementale » ou autre démarche équivalente à l'horizon 2030<sup>9</sup>.

Note rédigée par : Delphine Ecouellan, conseillère territoire Gironde  
[d.ecouellan33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:d.ecouellan33@bionouvelleaquitaine.com)

Appuyé par : Sylvain Fries, conseiller viticulture bio



<sup>7</sup> Bilan de campagne 2019, Chambre agriculture de la Gironde

<sup>8</sup> Le vin bio à la conquête des Français, Communiqué de presse du 25 septembre 2019, Agence Bio

<sup>9</sup> <https://www.neo-terra.fr/feuille-de-route/transition-agroecologique/>